

# Foire aux questions

## Rentrée collégiale 2026 - 2027

### Comment se déroulera ma formation pour l'année 2026-2027 ?

Le CCNB pourrait planifier une formation hybride. Cela signifie que, selon votre programme, vous suivrez certains cours en personne en salle de classe, en atelier et en laboratoire, mais également des cours à distance. Il sera donc essentiel de faire l'acquisition ou avoir accès à un appareil technologique fiable dès la rentrée collégiale en septembre 2026.

### Quand dois-je me présenter à mon campus pour suivre ma formation ?

Il y aura trois semaines d'inscription virtuelle obligatoire du 4 au 21 août 2026. Tu recevras un courriel la semaine du 4 août qui t'indiquera les détails reliés à la procédure à suivre pour te brancher pour faire ton inscription virtuelle et l'horaire des activités de la journée d'orientation du 8 septembre 2026.

### Quels outils informatiques sont nécessaires pour suivre ma formation ?

Les exigences technologiques ont été révisées en mars 2026. Vous pouvez consulter : [Fiche des exigences technologiques par programme](#) pour connaître les spécificités exigées de l'appareil technologique et d'accès à Internet qui sont nécessaires pour suivre votre programme.

### Quels seront mes horaires de cours ?

Les horaires de cours sont désormais disponibles sur Ardoise. Tous les étudiants peuvent consulter leur propre horaire.

### Que dois-je faire pour m'inscrire ?

Tu dois compléter ton inscription pendant la période d'inscription virtuelle obligatoire, qui se déroule du 4 au 21 août 2026 dans le Portail étudiant (Le Cube).

La population étudiante doit se présenter sur leur campus respectif à compter de 9 h, le mardi 8 septembre 2026.

### Les étudiants internationaux qui n'ont pas encore obtenu de réponse à leur demande de permis d'études doivent-ils malgré tout finaliser leur inscription virtuelle ?

Oui, ils doivent toutefois fournir un document confirmant la soumission de leur demande de permis d'études.

### Comment puis-je accéder au Portail étudiant (Le Cube) ?

- Tu peux accéder au Portail étudiant (Le Cube) en effectuant une recherche avec les mots-clés « CCNB portail étudiant » dans votre moteur de recherche.
- Tu peux aussi utiliser ce lien : [Portail étudiant \(Le Cube\)](#)

### Si je n'ai pas reçu mes identifiants pour accéder au Portail étudiant (Le Cube), à qui dois-je m'adresser ?

Si tu n'as pas reçu ton identifiant pour accéder au Portail étudiant (Le Cube), nous t'invitons à communiquer avec le soutien technique. Tu peux soumettre une demande d'aide en utilisant ce lien: [Remplir une demande](#). Le service informatique est disponible de : 8 h 15 à 16 h 30 du lundi au vendredi.

### Si je ne me souviens plus de mon mot de passe pour accéder au Portail étudiant (Le Cube), comment dois-je faire ?

Pour modifier ou récupérer ton mot de passe, accède au Portail étudiant (Le Cube) et clique sur "Aide" qui se trouve en bas, à gauche de ton écran ou clique ici: [Réinitialiser mot de passe](#)

### Comment puis-je rejoindre le soutien technique pour me brancher au Portail (Le Cube) ?

Tu peux soumettre une demande d'aide en utilisant ce lien: [Remplir une demande](#). Le service informatique est disponible de : 8 h 15 à 16 h 30 du lundi au vendredi.

# Portail étudiant (Le Cube)

Accueil



# Foire aux questions

## Rentrée collégiale 2026 - 2027

### FRAIS À PAYER/FINANCES



#### Comment puis-je payer mes frais?

Utilise le système PayMyTuition pour un service rapide, simple et sécuritaire à partir de ton dossier étudiant. Voici le lien:

[Mon dossier étudiant](#)

- [À partir d'une institution bancaire internationale](#)
- [À partir d'une institution bancaire internationale](#)

#### Quel est le montant que je dois payer ?

Voici les détails des frais pour l'année collégiale 2026-2027. Pour plus de détails, tu peux consulter la Trousse de la rentrée collégiale.

#### Quand dois-je payer les droits de scolarité ?

Les droits de scolarité doivent être payés d'ici le 11 septembre pour la session d'automne 2026. À noter que pour la population étudiante internationale, les frais doivent être payés en totalité avant d'obtenir la bourse de recrutement internationale.

#### Comment vérifier si mon paiement a été appliqué ou comment vérifier mon solde et savoir si mon prêt et mes autres financements ont été appliqués ?

Pour consulter ton solde ou confirmer si ton prêt ou autres financements ont été pris en compte, tu peux accéder à ton compte en tout temps. Rends-toi simplement sur le Portail étudiant (Le Cube), puis dans ton "Mon dossier étudiant". Ensuite, clique sur la tuile « Finance » pour voir tous les détails liés à ton compte.

Étudiante et étudiant canadien : 4 092 \$	Session d'automne 2026	Session d'hiver 2027
Droits de scolarité <sup>1</sup>	1 831 \$	1 831 \$
Frais technologiques	165 \$	165 \$
Cotisation étudiante	50 \$	50 \$
<b>Total</b>	<b>2 046 \$</b>	<b>2 046 \$</b>
Dates de paiements <sup>2</sup>	Le 11 septembre 2026	Le 8 janvier 2027

Étudiante et étudiant international : 10 988 \$	Session d'automne 2026	Session d'hiver 2027
Droits de scolarité <sup>1</sup>	5 129 \$	5 129 \$
Frais technologiques	165 \$	165 \$
Cotisation étudiante	50 \$	50 \$
Assurance maladie <sup>3</sup>	300 \$	
<b>Total</b>	<b>5 644 \$</b>	<b>5 344 \$</b>
Dates de paiements <sup>2</sup>	Le 11 septembre 2026	Le 8 janvier 2027

# Foire aux questions

## Rentrée collégiale 2026 - 2027

### FINANCEMENT

#### Qu'est-ce que je fais si j'attends une réponse des prêts étudiants canadiens pour payer mes droits de scolarité ?

Tu peux appeler au 1-800-667-5626 pour vérifier le statut de ta demande. Toutefois, sache que si tu es déjà inscrit en ligne au Centre de service national de prêts aux étudiants (CSNPE), le bureau du registrariat prélèvera automatiquement les montants dus pour tes droits de scolarité.

#### Qu'est-ce que je fais si j'ai reçu mon avis d'évaluation des prêts étudiants canadiens ?

Tu dois t'inscrire en ligne à l'adresse suivante : [www.csnpe-nslsc.canada.ca/fr/accueil](http://www.csnpe-nslsc.canada.ca/fr/accueil). Tu dois avoir ton numéro d'entente maîtresse sur l'aide financière aux étudiants (EMAFE à 10 chiffres), qui se trouve à la page 2 de ton avis d'évaluation. Par la suite, le bureau du registrariat prélèvera automatiquement les montants dus pour tes droits de scolarité.

#### Qu'est-ce que je fais si je reçois du financement provenant d'un organisme externe (Travail sécuritaire, financement destiné aux Autochtones, Ministère du Développement social ou autres ?

Tu dois t'assurer de téléverser ta preuve de financement lors de ton inscription virtuelle via « Mon profil étudiant ».

**Si vous avez des questions ou besoin d'informations supplémentaires avant le début de votre parcours, n'hésitez surtout pas à communiquer avec nous. Il nous fera plaisir de vous accompagner et de vous soutenir dans vos démarches.**

#### Vous pouvez nous joindre aux coordonnées suivantes :

Bathurst : 506 547-2145  
Campbellton : 506 789-2377  
Dieppe : 506 856-2200  
Edmundston : 506 735-2500  
Péninsule acadienne : 506 336-3073

courriel: bathurst@ccnb.ca  
courriel: campbellton@ccnb.ca  
courriel: dieppe@ccnb.ca  
courriel: edmundston@ccnb.ca  
courriel: peninsuleacadienne@ccnb.ca

### DOCUMENTS OFFICIELS

#### Quels documents dois-je fournir pour mon inscription ?

Voici la liste des documents nécessaires à ton inscription (si applicable à ton programme) :

- Preuve de parrainage (Travail sécuritaire, Anciens combattants, Réserve autochtone, Ministère du Développement social, etc.);

Documents additionnels (population étudiante internationale):

- Passeport;
- Visa
- Permis d'études ou preuve de soumission de la demande si la réponse n'a pas encore été reçue.

#### Comment puis-je obtenir des documents officiels du CCNB, tel que ma lettre de confirmation d'inscription ?

Tu peux accéder à « Mon dossier étudiant » sur [Le Portail étudiant \(Le Cube\)](#) pour demander une lettre de confirmation d'inscription environ 24 heures après avoir complété ton inscription.

### JOURNÉE D'INSCRIPTION VIRTUELLE OBLIGATOIRE DU 4 AU 21 AOÛT 2026

#### Comment se déroulera l'inscription virtuelle ?

Tu recevras, durant la semaine du 4 août 2026, un courriel détaillant les étapes à suivre pour compléter ton inscription virtuelle. Tu devras notamment vérifier et approuver ta fiche d'inscription, confirmer ton consentement à la divulgation d'informations, puis procéder au paiement de tes frais de scolarité pour la session d'automne si ce n'est pas déjà fait.